

De: Ashley Bandade ashley.bandade@unil.ch
Objet: Inscription tardive aux enseignements et aux évaluations de SA2022
Date: 19 octobre 2022 à 08:35
À: etudiants-lett-fle@unil.ch, etudiants-efle-fle@unil.ch

AB

Bonjour,
Vous trouverez ci-dessous les informations concernant les inscriptions tardives SA2022.
Nous vous remercions de bien vouloir prendre note que **le secrétariat de l'EFLE se tient disponible jusqu'au 27 octobre 12h30** pour toute demande d'inscriptions tardives.
Restant naturellement à votre disposition pour plus d'informations, je vous prie d'agréer mes meilleures salutations.

Ashley Bandade
Université de Lausanne
École de français langue étrangère
Secrétariat des Affaires étudiantes
Bat. Anthropole – bureau 2091
www.unil.ch/fle
Absente le vendredi

De : Conseil aux études | Faculté des lettres <conseil-etudes-lettres@unil.ch>
Répondre à : "conseil.études-lettres" <conseil-etudes-lettres@unil.ch>
Date : lundi, 17 octobre 2022 à 08:03
À : Ashley Bandade <ashley.bandade@unil.ch>
Objet : Inscription tardive aux enseignements et aux évaluations de 2022A



Inscription tardive aux enseignements et aux évaluations du semestre d'automne 2022

Chères étudiantes, chers étudiants,

La période pour les **inscriptions tardives aux enseignements et aux évaluations** (validations et examens de la session d'hiver 01/2023) du semestre d'automne 2022 est ouverte **du lundi 17 au vendredi 28 octobre à 17:00**.

Si vous avez omis de réaliser certaines de vos inscriptions, vous pouvez passer au secrétariat des étudiants (bureau 2051) jusqu'au vendredi 28 octobre à 17:00 pour vous acquitter du paiement de la taxe pour inscription tardive de 200 francs. Normalement, le secrétariat est ouvert tous les matins de 8:30 à 12:00. Le vendredi 28, il sera

exceptionnellement ouvert l'après-midi jusqu'à 17:00.

Pour les dispositions régissant l'inscription tardive, veuillez vous référer aux [directives du Décanat 0.18 et 0.19](#).

Ce message est envoyé à tous les étudiants et toutes les étudiantes de la Faculté par le biais de listes collectives. Le fait que vous le receviez n'implique donc pas forcément que vous soyez concerné-e par une inscription tardive.

En vous remerciant de prendre bonne note de ce qui précède, je vous prie de recevoir, chères étudiantes, chers étudiants, mes salutations les meilleures.

Yvan Bubloz

P.S. Les trois vecteurs officiels de l'information aux étudiants sont le tableau d'affichage du Secrétariat des étudiants, la messagerie électronique et le site internet de la Faculté.

Yvan Bubloz
Adjoint aux affaires étudiantes
Université de Lausanne
Faculté des lettres
Anthropole, bureau 2050
1015 Lausanne

Tél. 021 692 28 93
conseilEtudes-lettres@unil.ch



Université de Lausanne – Faculté des lettres – Bâtiment Anthropole – Quartier Chamberonne – CH-1015 Lausanne

Problèmes d'affichage ? [Ouvrir cet e-mail dans votre navigateur.](#)